



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

Trente-neuvième session

10-28 septembre 2018

Points 3 et 5 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,  
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,  
y compris le droit au développement**

**Organismes et mécanismes de protection des droits de l'homme**

## **Effets préjudiciables du terrorisme sur la jouissance de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales**

### **Note du Secrétariat**

1. Dans sa résolution 34/8, le Conseil des droits de l'homme a prié le Comité consultatif de mener une étude et d'établir un rapport sur les effets préjudiciables du terrorisme sur la jouissance de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales, l'accent étant mis tout particulièrement sur les droits économiques, sociaux et culturels, notamment du fait de la réorientation de l'investissement étranger direct, de la réduction des apports de capitaux, de la destruction des infrastructures, de la limitation du commerce extérieur, de la perturbation des marchés financiers, des répercussions négatives sur certains secteurs économiques et des entraves à la croissance économique, en recommandant des mesures à prendre par les gouvernements, les mécanismes de défense des droits de l'homme des Nations Unies, les organisations régionales et internationales et les organisations de la société civile à cet égard, et de présenter ledit rapport au Conseil des droits de l'homme à sa trente-neuvième session, en vue de son examen lors du dialogue.
2. À sa vingtième session, tenue en février 2018, le Comité consultatif a recommandé au Conseil des droits de l'homme de prolonger le délai prévu pour lui permettre d'approfondir ses travaux, et de prier le Comité consultatif de soumettre l'étude finale au Conseil à sa quarante-deuxième session.
3. En conséquence, le rapport susmentionné du Comité consultatif sera soumis au Conseil à sa quarante-deuxième session.

